



Association des Sports de Glisse Urbaine de Méditerranée

Procuration et pouvoir - Assemblée Générale 2017

L'Assemblée Générale ordinaire 2017 de l'association ASGUM a été convoquée par email (liste de diffusion), appel relayé sur le site internet de l'association et sur son groupe Facebook.

Date : samedi 24 février 2018

Lieu : Salle de réunion au Palais Omnisports Marseille Grand-Est (1^{er} étage)

Sont convoqués à l'Assemblée générale tous les membres actifs de l'association à jour de leur cotisation. Les membres de plus de 16 ans disposent d'un pouvoir de vote. Chaque membre non présent peut se faire représenter par un autre membre actif. Sont également invités les parents des enfants membres de l'association.

Je soussigné (Prénom, NOM)

né le

donne pouvoir à (Prénom, NOM)

né le

pour me représenter et prendre part aux débats et aux votes en mon nom, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association du 24 février 2018, qui se tiendra au Palais Omnisports Marseille Grand-Est.

Je certifie être à jour de ma cotisation à l'association ASGUM pour la saison 2017/2018, et je me suis assurée que mon représentant l'est également. Afin de faciliter l'organisation, je préviendrai l'association par courrier électronique le plus tôt possible de cette procuration.

Fait à

le

Signature

(ou envoi du formulaire complété par messagerie électronique le cas échéant)

ASGUM, Association des Sports de Glisse Urbaine de Méditerranée

SIRET 441 392 172 00033

APE 9499Z

Club affilié à la Fédération Française de Roller Skating (N°23.013.016)

Mail : contact@asgum.info | Site : www.asgum.info | Tel : 06 51 92 11 23